

## **Association COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

# Association **COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : Centre Agora - 13 av. des Etats Unis - 52000 CHAUMONT  
324 499 557 RCS CHAUMONT

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux adhérents,

#### **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE HAUT-MARNAIS DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

### **III. OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19 exposés en page 5 de l'annexe au paragraphe 1.3 Évènements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture"
- le principe dérogatoire exposé en page 6 au point 2.2.1 de l'annexe concernant le décalage d'un exercice dans la comptabilisation de la cotisation du siège national

### **IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association a opté pour la comptabilisation, dans des comptes de la classe 8, des contributions volontaires en nature. Leur chiffrage a été estimé pour chacun des bénévoles en fonction de leur investissement dans le fonctionnement du comité.

En l'absence d'éléments tangibles nous permettant de valider le nombre d'heures résultant de cette approche, nous avons apprécié sa fiabilité au regard de la démarche qui nous a été rapportée et de notre appréciation de l'éthique des personnes ayant contribué à ce chiffrage.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **V. VERIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés du Conseil d'Administration aux adhérents.

## **VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Pour la SAS Rocard Audit  
Christophe ROCARD  
Commissaire aux Comptes Associé**

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**TOTAL ACTIF**

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021			01-2020 à 12-2020
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains		9.000,00		9.000,00	9.000,00
Constructions		143.903,10	53.475,38	90.427,72	92.962,38
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		36.689,40	34.899,58	1.789,82	3.464,99
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>189.592,50</b>	<b>88.374,96</b>	<b>101.217,54</b>	<b>105.427,37</b>
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>		<b>189.592,50</b>	<b>88.374,96</b>	<b>101.217,54</b>	<b>105.427,37</b>
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
<b>STOCKS &amp; EN-COURS</b>					
Avances & acomptes sur commandes					283,05
Créances usagers et comptes rattachés		297,22		297,22	1.697,51
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		33.952,78		33.952,78	29.550,23
Disponibilités		345.362,57		345.362,57	252.362,43
Valeurs mobilières de placement					
Charges constatées d'avance		10.823,22		10.823,22	7.542,09
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>		<b>390.435,79</b>		<b>390.435,79</b>	<b>291.435,31</b>
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>580.028,29</b>	<b>88.374,96</b>	<b>491.653,33</b>	<b>396.862,68</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>580.028,29</b>	<b>88.374,96</b>	<b>491.653,33</b>	<b>396.862,68</b>

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**TOTAL PASSIF**

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Réserves statutaires ou contractuelles			313.984,65		307.009,08
Réserves pour projet de l'entité			0,00		0,00
<b>Réserves</b>			<b>313.984,65</b>		<b>307.009,08</b>
Report à nouveau			0,00		0,00
<b>Excédent ou déficit</b>			<b>73.020,53</b>		<b>6.975,57</b>
<b>Situation nette</b>			<b>387.005,18</b>		<b>313.984,65</b>
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			2.493,62		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>			<b>389.498,80</b>		<b>313.984,65</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			0,00		0,00
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			31.732,00		29.212,00
<b>PROVISIONS TOTAL III</b>			<b>31.732,00</b>		<b>29.212,00</b>
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			25.289,86		31.021,30
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			16.492,86		18.163,00
Dettes fiscales			159,00		160,69
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			8.435,94		4.321,04
Produits constatés d'avance			20.044,87		0,00
<b>DETTES TOTAL IV</b>			<b>70.422,53</b>		<b>53.666,03</b>
Ecart conversion passif			0,00		0,00
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>491.653,33</b>		<b>396.862,68</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>491.653,33</b>		<b>396.862,68</b>

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**CPTÉ RESULTAT**

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Cotisations		18.600,00		20.240,00		0,00
Ventes de biens		12.352,92		7.645,50		0,00
Ventes de prestations de services		24.199,36		65.104,94		0,00
<b>Ventes de biens et de services</b>		<b>36.552,28</b>		<b>72.750,44</b>		<b>0,00</b>
Concours publics et subventions d'exploitation		39.720,53		38.289,23		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		195.351,83		151.466,02		0,00
Mécénats		2.200,00		0,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00		23.671,37		0,00
Ressources liés à la générosité du public		197.551,83		175.137,39		0,00
Contributions financières		68.320,37		0,00		0,00
<b>Produits de tiers financeurs</b>		<b>305.592,73</b>		<b>213.426,62</b>		<b>0,00</b>
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		3.609,75		3.839,33		0,00
Utilisations des fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
<b>Autres produits</b>		<b>47,18</b>		<b>0,31</b>		<b>0,00</b>
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>		<b>364.401,94</b>		<b>310.256,70</b>		<b>0,00</b>
Achats de marchandises		2.529,59		22.157,41		0,00
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		119.875,93		108.602,94		0,00
Aides financières		37.261,86		34.092,73		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		4.762,00		4.361,00		0,00
Salaires & traitements		77.175,21		75.862,58		0,00
Charges sociales		23.501,15		23.295,27		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		10.319,11		10.265,43		0,00
Reports fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres charges		17.414,01		26.403,94		0,00
<b>CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II</b>		<b>292.838,86</b>		<b>305.041,30</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>71.563,08</b>		<b>5.215,40</b>		<b>0,00</b>
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		692,54		756,06		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>		<b>692,54</b>		<b>756,06</b>		<b>0,00</b>
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES FINANCIERES TOTAL IV</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>692,54</b>		<b>756,06</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>72.255,62</b>		<b>5.971,46</b>		<b>0,00</b>
Produits excep s/opérations de gestion (1)		624,74		1.004,11		0,00
Produits excep s/opérations en capital		149,15		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>		<b>773,89</b>		<b>1.004,11</b>		<b>0,00</b>
Charges excep sur opérations de gestion (2)		8,98		0,00		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot excec amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>		<b>8,98</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>764,91</b>		<b>1.004,11</b>		<b>0,00</b>
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>365.868,37</b>		<b>312.016,87</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (II+IV+VI)</b>		<b>- 292.847,84</b>		<b>- 305.041,30</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>73.020,53</b>		<b>6.975,57</b>		<b>0,00</b>
Dons en nature		709,35		416,26		0,00
Prestations en nature		0,00		56,91		0,00



Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**CPTE RESULTAT**

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Bénévolat		39.048,48		58.315,67		0,00
Contributions volontaires en nature		39.757,83		58.788,84		0,00
Secours en nature		0,00		0,00		0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		367,47		416,26		0,00
Personnel bénévole		39.048,48		58.315,67		0,00
Prestations en nature		341,88		56,91		0,00
Charges contributions volont. en nature		39.757,83		58.788,84		0,00



HAUTE-MARNE

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2021**

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	<i>Préambule</i> .....	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i> .....	9
3.1.7	<i>Stocks</i> .....	9
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i> .....	9
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i> .....	9
3.1.10	<i>Disponibilités</i> .....	10
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	10
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i> .....	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	11
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i> .....	12
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i> .....	13
3.2.3.1	Tableau de variation .....	13
3.2.3.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	13
3.2.4	<i>Dettes</i> .....	13
3.2.4.1	Etat des échéances .....	13
3.2.4.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	14
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	14
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>15</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	17
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie .....	17
4.2.1.2	Dons manuels .....	17
4.2.1.3	Mécénat.....	17
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....	17
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.2.1	Parrainage des entreprises .....	17
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	18
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	18
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i> .....	18
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	19
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	19

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	19
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	19
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	27
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....</b>	<b>28</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	28
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	28
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	28
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	28
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	28
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	29
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	29

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements.

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

La pandémie liée au Covid19 a encore eu des effets néfastes sur l'organisation de notre Comité 52 en 2021.

Les salariées ont été mises en télétravail lors du confinement du 3/4 au 3/5/2021.

Les réunions se sont tenues en visioconférence pour la plupart, elles n'ont été reprises en présentiel qu'en fin d'année, la continuité de l'exploitation n'a pas été remise en cause.

Le Comité a déposé un dossier concernant les aides accordées par l'Etat et a perçu 19 264 € du fonds de solidarité.

En fin d'année les manifestations liées à « Octobre Rose » ont été une très grande réussite sur tout le département et ont permis de compenser en partie les autres manifestations (repas et thés dansants) qui n'ont pas eu lieu (3 sur une douzaine les autres années).

Les legs en 2021 ont été revus à la hausse puisque nous avons reçu 60 135 € au cours de cet exercice.

Un partenariat a été pris avec 2 personnes qui ont décidé de s'inscrire au Rallye Aïcha des Gazelles 2022, c'est un soutien à la cause du cancer du sein et à son dépistage qui nous a rapprochés, elles vont collecter des fonds pour s'inscrire et réaliser ce rallye et le bénéfice de cette manifestation sera reversé à un projet de recherche sur le cancer du sein en 2022.

Le déclenchement du conflit mondial impliquant la Russie et l'Ukraine constitue un évènement postérieur à la clôture. La Ligue constate que cet évènement n'a pas d'impact sur ses comptes au 31/12/2021.

Nous sommes sensibles aux derniers événements qui se déroulent en Ukraine et nous serons bien sûr prêts à remplir notre rôle d'aide, de soutien et d'accompagnements auprès des malades qui viendraient à être suivis dans notre département.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	186 003	3 589		189 592
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>186 003</b>	<b>3 589</b>		<b>189 592</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 589</b>	
Porte d'entrée remplacement	3 589	
<b>Immobilisations financières</b>		
<b>Total</b>	<b>3 589</b>	



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	80 576	7 799		88 374
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>80 576</b>	<b>7 799</b>		<b>88 374</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières : NEANT

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>				

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 : NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
<b>Total</b>			

### 3.1.7 Stocks : NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.  
Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.  
En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.  
Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.9 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
Créances clients et comptes rattachés	298	298	
Autres Créances	13 929	13 929	
Créances reçues par legs ou donations	20 023	20 023	
Charges constatées d'avance	10 823	10 823	
<b>Total</b>	<b>45 073</b>	<b>45 073</b>	

### 3.1.10 Tableaux des dépréciations : NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>				

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>					

### 3.1.11 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires,caisse	44 329	
Livrets et comptes épargne	200 630	430
Comptes à terme	100 401	262
<b>Total</b>	<b>345 360</b>	<b>692</b>

### 3.1.12 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
Avoir à recevoir		630
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		13 270
Subventions mairies	360	
Charges locatives IREPS	600	
Subvention SDED verre	12 710	
Chèques déjeuners 2020	44	
Indemnités journalières à régulariser	214	
<b>Disponibilités Intérêts à recevoir</b>	202	101
<b>Total</b>	<b>14 130</b>	<b>14 001</b>

### 3.1.13 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
JHM abonnement	507	749
Femme actuelle abonnements	498	
Orange business maintenance	17	16
Chèques déjeuners	255	249
MMA assurance auto	74	74
Assurance locaux	448	437
Manifestations fleurs et champagne	1 160	1 239
Sacs intissés	10	
Papier	134	164
Reçus fiscaux	57	15
Enveloppes et étiquettes	152	286
Tickets métro	18	18
Essuie mains	225	508
Livres de recettes	677	677
Octobre rose	2 349	881
Timbres	3 561	2214
Achats octobre rose RAG	555	
Sacs papier Ligue	78	
Orange téléphone fixe	48	15
<b>TOTAL</b>	<b>10 823</b>	<b>7 542</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
Fonds statutaires								
Fonds de réserve générale	307 009	6 976	6 976					313 985
Fonds de réserve missions sociales								
Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	6 976			73 020	73 020	6 976	6 976	73 020
<b>Subventions d'investissement</b>				2 643		149		2 493
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>313 985</b>	<b>6 976</b>	<b>6 976</b>	<b>75 663</b>	<b>73 020</b>	<b>7 125</b>	<b>6 976</b>	<b>389 498</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés : NEANT

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>						
Sous-Total "Dons"						
Sous-Total "Legs"						
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>						
<b>Total</b>						

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b> Provisions pour litiges Autres provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b> Provisions pour charges sur legs ou donations Provisions pour entretien des tombes sur legs Provisions pour indemnités de départ en retraite →	29 212	2 520		31 732
<b>Total</b>	<b>29 212</b>	<b>2 520</b>		<b>31 732</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 290	25 290		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	16 652	16 652		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 436	8 436		
Produits constatés d'avance	20 045	20 045		
<b>Total</b>	<b>70 423</b>	<b>70 423</b>		

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes fiscales :</b>		
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>16 652</b>	<b>18 322</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 050	2 410
→ Caisse de retraite	563	584
→ Caisse de prévoyance	516	512
→ Personnel autres charges à payer	942	2 100
→ Organismes sociaux autres charges à payer	702	1 506
→ Dettes congés à payer	8 920	8 400
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 800	2 650
→ Prélèvement à la source	159	160
<b>Total</b>	<b>16 652</b>	<b>18 322</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>24 961</b>	<b>21 873</b>
→ FNP - Factures non parvenues		
Fournisseurs public	11 042	8 543
Fournisseurs intra groupe	13 919	13 330
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>		
<b>Dettes des legs et donations :</b>		
<b>Autres dettes :</b>	<b>8 310</b>	<b>4 321</b>
Aide aux malades	933	146
Subvention clinique Chaumont		1 500
Partenariat Leclerc	3 713	2 440
Subvention recherche cancer enfant		235
Subvention concertation	3 664	
<b>Total</b>	<b>33 271</b>	<b>26 194</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Produits constatés d'avance : 20 045


Aide aux malades : 8 614

Rallye des Gazelles : 11 431

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT


### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 <b>REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE</b>	Décembre 2021		Décembre 2020		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>177 018,33</b>	<b>165 718,59</b>	<b>170 026,08</b>	<b>166 197,08</b>	
1.1 Réalisées en France	177 018,33	165 718,59	170 026,08	166 197,08	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	146 142,43	134 842,69	144 680,22	140 851,22	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	30 875,90	30 875,90	25 345,86	25 345,86	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>64 477,29</b>	<b>61 517,51</b>	<b>83 425,91</b>	<b>83 157,18</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	64 477,29	61 517,51	83 404,02	83 135,29	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			21,89	21,89	
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>48 832,22</b>	<b>19 806,57</b>	<b>49 020,31</b>	<b>22 502,60</b>	
3.1 Frais d'information et de communication	10 123,52	10 123,52	9 240,33	9 240,33	
3.2 Frais de fonctionnement	34 492,39	5 476,06	35 771,78	9 263,47	
3.3 Autres charges	4 216,31	4 206,99	4 008,20	3 998,80	
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 520,00</b>	<b>2 520,00</b>	<b>2 569,00</b>	<b>2 569,00</b>	
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>					
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>					
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>292 847,84</b>	<b>249 562,67</b>	<b>305 041,30</b>	<b>274 425,86</b>	
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>73 020,53</b>		<b>6 975,57</b>		

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 930,00</b>	<b>3 930,00</b>	<b>1 844,52</b>	<b>1 844,52</b>
Réalisées en France	3 930,00	3 930,00	1 844,52	1 844,52
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>35 827,83</b>	<b>35 827,83</b>	<b>56 944,32</b>	<b>56 944,32</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>39 757,83</b>	<b>39 757,83</b>	<b>58 788,84</b>	<b>58 788,84</b>



 <b>REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE</b>	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>RESSOURCES</b>				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-306 347,21</b>	<b>-306 347,21</b>	<b>-265 744,89</b>	<b>-265 744,89</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-18 600,00	-18 600,00	-20 240,00	-20 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-197 551,83	-197 551,83	-175 137,39	-175 137,39
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-90 195,38	-90 195,38	-70 367,50	-70 367,50
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-19 800,63</b>		<b>-7 982,75</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-6 330,57		-3 139,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-8 184,96			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-5 285,10		-4 843,75	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-39 720,53</b>		<b>-38 289,23</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>-365 868,37</b>	<b>-306 347,21</b>	<b>-312 016,87</b>	<b>-265 744,89</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-39 757,83</b>	<b>-39 757,83</b>	<b>-58 788,84</b>	<b>-58 788,84</b>
Bénévolat	-39 048,48	-39 048,48	-58 315,67	-58 315,67
Prestations en nature	-341,88	-341,88	-56,91	-56,91
Dons en nature	-367,47	-367,47	-416,26	-416,26
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-39 757,83</b>	<b>-39 757,83</b>	<b>-58 788,84</b>	<b>-58 788,84</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mé-cénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
Loyers perçus	5 073	4 920
Revenus financiers	692	756
Transfert de charges	3 609	3 839
<b>Total</b>	<b>9 374</b>	<b>9 515</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

#### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
Parrainages	6 330	3 139
Contributions financières	8 185	
Autres produits non liés	5 285	4 844
<b>Total</b>	<b>19 800</b>	<b>7 983</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations : NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés : NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante : les pourcentages de répartition des charges salariales ont été calculées en fonction du temps passé par chaque salarié sur chaque mission sociale ainsi que les frais de fonctionnement validés par le conseil d'administration le 17/12/21.

Les frais relatifs aux locaux sont répartis suivant l'utilisation des surfaces : 50 % pour l'association et 50 % pour le locataire et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 29/3/2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats d'études et prestations	399	11 659		12 058
Aides financières versées	33 762			33 762
Autres charges exceptionnelles			9	9
Formation continue	484	85	133	702
Quote part de générosité reversée	3500			3500
Electricité et gaz	3 433	206	1 089	4 729
Fourniture, entretien, petit équipement	99	130	1 047	1 276
Fourniture de bureau		643	276	919
Fournitures administratives siège		63	10	73
Carburant	93	15	4	111
Autres matières et fournitures	347	66	8	421
Achats pour manifestations	89	2 441		2 530
Sous traitance	10 657	172	912	11 741
Location de salles		112		112
Locations mobilières	551	97	151	799
Charges de copropriété	2 961	178	939	4 078
Entretien de biens immobiliers	453	27	144	624
Entretien bien mobilier		100		100
Maintenance	225	690	119	1 033
Assurances	686	67	149	902
Assurance siège			249	249
Recherche et développement siège		759		759
Documentation et abonnements	928		339	1 267
Honoraires	25 675		7 612	33 287
Annonces et insertions		81	841	922
Inscription RAG		13 080		13 080
Concours	194	576		770
Publications	854		2 158	3 012
Publications siège	5 264	849	808	6 921
Pourboires et dons			80	80
Frais de déplacement	514	114	835	1 463
Réceptions		90	69	159
Affranchissement		3 732	288	4 020
Affranchissement siège		12 722		12 722
Téléphone	824	145	226	1 195
Internet	476	84	131	691
Frais de tenue de banque			219	219
Cotisations	35		52	87
Taxe foncière	2 948	177	935	4 060
Sacem		241		241
Charges diverses de gestion			134	134
Cotisation siège	8 520	2 726	5 793	17 039
Amortissements	3 579	170	4 050	7 800
<b>Total</b>	<b>107 550</b>	<b>52 297</b>	<b>29 809</b>	<b>189 656</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	24 364	20 454
Actions d'information, de prévention et de dépistage	40 775	37 498
Actions de formation	2 215	2 724
Actions de recherche	2 114	3 187
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	12 182	16 698
Frais de fonctionnement (dont communication)	19 026	18 596
<b>Total</b>	<b>100 676</b>	<b>99 157</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
<b>Actions réalisées directement</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Actions pour les malades	64 799	60 488
Actions d'information, prévention,dépistage	70 385	61 216
Actions de formation	2 643	3 270
Actions de recherche	7 598	14 888
Actions autres	716	996
<b>Total</b>	<b>146 141</b>	<b>140 858</b>
<b>Versement à d'autres organismes</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Actions pour les malades	3 500	7 671
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	27 376	17 675
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>30 876</b>	<b>25 346</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### ***4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public***

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### ***4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources***

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	10 123	9 240
Frais de gestion :		
Autres achats et charges extérieures	13 753	13 164
Charges financières	360	211
Salaires, charges sociales, formation	13 942	14 119
Cotisation	5 793	7 567
Impôts	1 004	922
Amortissements de l'exercice	3 856	3 869
<b>Total</b>	<b>48 831</b>	<b>49 092</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations : NEANT

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice : NEANT

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>		

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	2 484 heures x 15,72€ (smic x1,5)	39 048	58 316
Prestation		342	57
Autres (à préciser)		367	416
<b>Total</b>		<b>39 757</b>	<b>58 789</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses.

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	89				2 441						2 530
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	54 669				46 455		18 752				119 876
Aides financières	6 386	30 876									37 262
Impôts, taxes et versement assimilés	3 432				262		1 068				4 762
Salaires et traitements	53 251				9 338		14 586				77 175
Charges sociales	16 217				2 844		4 440				23 501
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 579				170		4 050	2 520			10 319
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	8 520				2 967		5 927				17 414
Charges financières											
Charges exceptionnelles							9				9
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
<b>TOTAL</b>	<b>146 143</b>	<b>30 876</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 477</b>	<b>-</b>	<b>48 832</b>	<b>2 520</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>292 848</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			367		367
Prestations de services			342		342
Personnel bénévole	3 930		35 118		39 048
<b>TOTAL</b>	<b>3 930</b>	<b>-</b>	<b>35 827</b>	<b>-</b>	<b>39 757</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 450
<b>Total</b>	<b>6 450</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
Annulation chèque 2019 à OPCO non débité	624
Quote part de subvention rattachée à l'exercice	149
<b>Total</b>	<b>773</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Régularisation fournisseur	9
<b>Total</b>	<b>9</b>


## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>052 - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE</b>		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>165 718,59</b>	<b>166 197,08</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>165 718,59</i>	<i>166 197,08</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>134 842,69</i>	<i>140 851,22</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		58 412,69	60 488,17
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		65 471,50	61 216,35
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 643,58	3 266,20
Actions de société et politique de santé		716,58	996,41
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		7 598,34	14 884,09
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>30 875,90</i>	<i>25 345,86</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		3 500,00	7 670,86
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		27 375,90	17 675,00
<i>Programmes nationaux</i>		<i>7 375,90</i>	<i>2 675,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>20 000,00</i>	<i>15 000,00</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>61 517,51</b>	<b>83 157,18</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>61 517,51</i>	<i>83 135,29</i>
Frais d'appel de dons		25 421,71	25 642,34
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		8 921,18	6 891,06
Frais de traitements des legs		596,40	604,37
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		26 578,22	49 997,52
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			<i>21,89</i>
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			21,89
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>19 806,57</b>	<b>22 502,60</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>10 123,52</i>	<i>9 240,33</i>
Frais d'information et de communication externe		10 123,52	9 222,45
Frais d'information et de communication interne			17,88
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>5 476,06</i>	<i>9 263,47</i>
Frais de gestion			774,69
Formation administrative			
Impôts et taxes			921,59
Cotisation statutaire 10%		5 476,06	7 567,19
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>4 206,99</i>	<i>3 998,80</i>
Charges financières		359,79	211,50
Dotations aux amortissements		3 847,20	3 787,30
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>247 042,67</b>	<b>271 856,86</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>2 520,00</b>	<b>2 569,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>56 784,54</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>306 347,21</b>	<b>274 425,86</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 930,00</b>	<b>1 844,52</b>
Réalisées en France	3 930,00	1 844,52
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>35 827,83</b>	<b>56 944,32</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>39 757,83</b>	<b>58 788,84</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

 052 - COMITÉ DE LA HAUTE-MARNE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-306 347,21</b>	<b>-265 744,89</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-18 600,00	-20 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-197 551,83	-175 137,39
Dons manuels non affectés	-190 099,36	-148 120,12
Dons manuels affectés	-5 252,47	-3 345,90
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-23 671,37
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-2 200,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-90 195,38	-70 367,50
Manifestations	-11 328,06	-56 787,04
Ventes (dont abonnement à vivre)	-12 346,92	-7 645,50
Prestations et autres ventes	-5 072,60	-4 990,00
Activités de récupération	-619,85	-48,90
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-140,00
Autres produits affectés		
Produits financiers	-692,54	-756,06
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-60 135,41	
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-306 347,21</b>	<b>-265 744,89</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-8 680,97</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-306 347,21</b>	<b>-274 425,86</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)	195 510,70	198 617,78
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	56 784,54	-8 680,97
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	4 209,83	6 329,95
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)	256 505,07	196 266,76

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-39 757,83</b>	<b>-58 788,84</b>
Bénévolat	-39 048,48	-58 315,67
Prestations en nature	-341,88	-56,91
Dons en nature	-367,47	-416,26
<b>TOTAL</b>	<b>-39 757,83</b>	<b>-58 788,84</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012	Récapitulation	133 613				5 475	5 475
2013							
2014							
2015							
2016	Récapitulation	6 700				446	446
2017							
2018	Récapitulation	1 062				99	99
2019							
2020	Récapitulation	4 732				1 576	1 576
2021	Porte d'entrée	3 589			3 589	202	202
<b>Total</b>		<b>149 698</b>			<b>3 589</b>	<b>7 799</b>	<b>7 799</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

\* Une correction a été effectuée sur les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice : il faut lire 195 510,70 € (modification de la reprise des immobilisations de 2020, et oubli de 756 € de produits financiers, ceci étant dû à la mise en place des nouveaux tableaux et leur paramétrage).

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";				
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires	15			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	561	0,34	8 819
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	4	50	0,03	786
réunions...	6	200	0,12	3 144
Organisation de manifestations	50	1000	0,61	15 720
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD	12	48	0,03	755
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile	50	250	0,15	3 930
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres Soutien Rose	35	175	0,11	2 751
Rallye Aicha	4	200	0,12	3 144
	<b>178</b>	<b>2 484</b>	<b>1,51</b>	<b>39 049</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

#### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	3	4 125	2,26
Personnel mis à disposition CES et/ou autres...			
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4 125</b>	<b>2,26</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration  Voir note ci -dessous	
	<b>Total</b>	

Les notes de frais présentées par les bénévoles ont fait l'abandon de frais engagés dans le cadre d'une activité de bénévoles

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **2325**.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.